

INFORMATION DE PRESSE

Date : 20/06/2013

Objet : Journée mondiale des Migrants et Réfugiés

Journée Mondiale des Réfugiés : Garantir l'accès, la dignité, le respect de la diversité et l'intégration sociale

Luxembourg, le 20 juin 2013 – Au cours de l'année 2012, le nombre de réfugiés dans le monde a augmenté de 2 700 000 personnes. Comme l'indique le dernier rapport de l'Agence des Nations Unies pour les Réfugiés, plus de 45,2 millions de personnes étaient déracinées fin 2012, le chiffre le plus élevé depuis 1994. Ce chiffre comprend 15,4 millions de réfugiés, 937 000 demandeurs d'asile et 28,8 millions de personnes forcées de fuir à l'intérieur des frontières de leur pays, le rapport ne prenant pas en compte la hausse des personnes déracinées en Syrie en 2013. Face à l'ampleur de cette situation, la Croix-Rouge luxembourgeoise, en concertation avec les Sociétés Nationales de la Croix-Rouge des autres pays européens, profite de la Journée Mondiale des Réfugiés pour affirmer à nouveau le droit d'accéder à la protection internationale pour chaque réfugié.

***That's right!* Campagne d'information sur les droits des réfugiés**

En s'associant aux autres Sociétés Nationales de la Croix-Rouge, la Croix-Rouge luxembourgeoise souhaite sensibiliser le grand public et les décideurs politiques européens aux problématiques liées aux migrations en rappelant la protection à laquelle ont droit les réfugiés. L'action *That's right!* est un rappel aux gouvernements afin que ceux-ci garantissent leur soutien aux réfugiés ainsi qu'un traitement digne et respectueux. Ces principes ont été acceptés en novembre 2011 par 164 gouvernements lors de la 31^{ème} conférence internationale du mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge. La Croix-Rouge luxembourgeoise, avec d'autres membres de la plate-forme PERCO¹, s'est positionnée en faveur de la garantie des droits pour migrants demandant l'asile et d'une procédure d'asile juste. L'action *That's right!* est l'occasion de rappeler ces engagements fondamentaux au sein de l'Union Européenne.

Un réfugié est une personne qui « . . . craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays... » (Convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés).

Les personnes quittent leur pays d'origine pour les raisons les plus diverses : guerre, persécution, catastrophes naturelles ou encore le désir d'une vie meilleure poussent les personnes à chercher refuge dans un autre pays. Du point de vue du droit international, il y a cependant lieu de distinguer ceux qui ont dû fuir leur pays et ceux qui se rendent « volontairement » à l'étranger. La procédure d'asile vise à déterminer qui est un réfugié.

Le Service Migrants et Réfugiés

Le service Migrants et Réfugiés de la Croix-Rouge luxembourgeoise accueille, informe et assiste les migrants, plus particulièrement les demandeurs de protection internationale (D.P.I.), tout au long de leur séjour au Luxembourg. Il apporte accueil et soutien à tous les migrants. Les demandes d'hébergement et de protection internationale sont généralement gérées par l'Office Luxembourgeois de l'Accueil et de l'Intégration (O.L.A.I.) qui oriente les demandeurs vers le service de la Croix-Rouge. 2646 personnes, dont 30% d'enfants de moins de 15 ans ont été accueillis en 2012 dans les cinq centres d'accueil gérés par la Croix-Rouge au Luxembourg.

La Croix-Rouge luxembourgeoise

La mission de la Croix-Rouge luxembourgeoise est « d'améliorer les conditions d'existence des personnes vulnérables ». Ses milliers de bénévoles et ses plus de 1700 professionnels en font un acteur majeur dans

¹ PERCO : Platform for European Red Cross Cooperation on Refugees, Asylum Seekers and Migrants

les domaines de la Santé, du Social, de la Jeunesse et de l'Humanitaire.

La Croix-Rouge luxembourgeoise est ainsi engagée dans des activités aussi diverses que l'aide humanitaire internationale d'urgence, les soins à domicile, la transfusion sanguine, la convalescence, l'accueil de personnes âgées ou dépendantes en centres de jour ou intégrés, l'assistance sociale, l'accueil des migrants et réfugiés, l'aide individuelle aux personnes en difficulté, les maisons relais et les maisons de jeunes ou encore les services thérapeutiques socio-familiaux.

Contact Presse

Service Communication

Rachel Vieira/Chloé Kolb

+352 27 55-2100

media@croix-rouge.lu

www.croix-rouge.lu